

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2017-2018

16 OCTOBRE 2017

PROJET DE DÉCRET

PORTANT ASSENTIMENT À LA CONVENTION DE MINAMATA SUR LE MERCURE,
FAITE À KUMAMOTO, LE 10 OCTOBRE 2013⁽¹⁾

—

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES RELATIONS
INTERNATIONALES ET DES QUESTIONS EUROPÉENNES, DES
AFFAIRES GÉNÉRALES, DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES, DES
PROFESSIONS DES SOINS DE SANTÉ ET DU RÈGLEMENT, DE
L'INFORMATIQUE, DU CONTRÔLE DES COMMUNICATIONS DES
MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

PAR **MME PATRICIA POTIGNY.**

—

(1) Voir Doc. n°468 (2016-2017) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Exposé introductif de M. le Ministre-Président	3
2	Discussion générale	3
3	Votes	3

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre Commission des Relations internationales et des Questions européennes, des Affaires générales, des Hôpitaux universitaires, des Professions des soins de santé et du Règlement, de l'Informatique, du Contrôle des communications des membres du Gouvernement et des Dépenses électorales a examiné, au cours de sa réunion du 16 octobre 2017(2), le projet de décret portant assentiment à la Convention de Minamata sur le Mercure, faite à Kumamoto, le 10 octobre 2013 (Doc.468 (2016-2017) n°1).

1 Exposé introductif de M. le Ministre-Président

M. le ministre-président déclare que cette convention a pour ambition de régler le contrôle et la réduction des émissions de mercure afin d'assurer au niveau mondial la protection de la santé et de l'environnement face au rejet anthropique de mercure et de ses composés.

Elle vise non seulement une réduction du mercure dans l'air, mais aussi dans l'eau et le sol.

Aussi ses dispositions concernent les domaines aussi variés que les sources d'approvisionnement, le commerce, les procédés industriels, l'extraction minière artisanale, les émissions atmosphériques, les rejets dans le sol ou dans l'eau, le stockage provisoire écologiquement rationnel, ainsi que la gestion des déchets et des sites contaminés.

La Convention porte également sur les aspects sanitaires, l'information, la sensibilisation et l'éducation du public, la recherche et le développement, ainsi que la surveillance des mécanismes de solidarité internationale tels que les dispositifs de financement, l'assistance technique, le transfert de technologie et les échanges d'informations.

M. le ministre-président signale que son caractère mixte a bien été reconnu.

2 Discussion générale

Mme Ryckmans souhaite épingler deux éléments.

D'abord, elle regrette le retard pris dans l'examen de ce texte qui doit entrer en vigueur en 2018.

Ensuite, elle souhaite attirer l'attention des commissaires sur la pollution au mercure. Ainsi en Colombie, mais également au Congo, des mécanismes artisanaux et illégaux d'extraction de l'or utilisent massivement le mercure ce qui entraîne une contamination des sols agricoles, mais aussi un exode des populations contaminées qui y vivent.

3 Votes

Sans commentaire, l'article 1er est adopté à l'unanimité.

Sans commentaire, l'article 2 est adopté à l'unanimité.

Sans commentaire, l'article 3 est adopté à l'unanimité.

L'ensemble du projet de décret est adopté à l'unanimité.

A l'unanimité des membres présents, la commission a fait confiance au Président et à la Rapporteuse pour la rédaction du rapport.

La Rapporteuse,

Le Président,

Mme Potigny

M. Brotchi

(2) Ont participé aux travaux de la commission :

M. Collignon, M. Dermagne, M. Luperto, M. Martin, M. Onkelinx, Mme Tagnion, M. Courard, Mme Bertieaux, M. Brotchi (Président), Mme Potigny, M. Van Goidsenhoven, M. Fassi-Fihri, M. Prévot

Ont assisté aux travaux de la commission :

M. De Bock, M. Hazée, Mme Persoons, Mme Ryckmans, Mme Trachte, membres du Parlement

M. Demotte, Ministre-Président

Mme Petit, collaboratrice au cabinet de M. le ministre-président Demotte

M. Solimando, collaborateur au cabinet de M. le ministre-président Demotte

Mme Leprince, collaboratrice du groupe PS

Mme Nkunda, collaboratrice du groupe PS

Mme Vivier, collaboratrice du groupe MR

M. Bosson, collaborateur du groupe MR

M. Caillet, collaborateur du groupe cdH